

l'association, et je leur ai demandé s'ils préféreraient venir chercher le chèque à mon bureau ou si je devais le mettre à la poste. Ils ont répondu sans équivoque qu'ils préféreraient l'avoir le plus tôt possible et qu'ils ne voulaient pas risquer qu'il soit retardé par la poste . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Evans:** Donc, l'association a envoyé une secrétaire—pas le président ou un autre responsable—à mon bureau, et je lui ai remis le chèque le jour même où le ministre me l'a transmis.

**M. Nielsen:** En présence des journalistes et des photographes.

**M. Evans:** Au même moment, j'ai appelé le service de recherche de notre caucus et j'ai demandé que l'on dépêche un photographe.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Evans:** Ce qu'il faut souligner, c'est que lorsque l'on se préoccupe de ses électeurs, on a l'habitude d'être sensibles à leurs besoins, et l'on vient à leur aide. C'est exactement ce que j'ai fait, et je ne regrette rien. En fait, je vais certes continuer de le faire à l'avenir.

**Des voix:** Bravo!

**M. Tom Cossitt (Leeds-Grenville):** Madame le Président, j'aimerais seulement dire quelques mots à ce sujet et revenir sur la déclaration du député néo-démocrate, à savoir que ce qui arrive dénote une dégradation du processus politique, ou quelque chose du genre. Je suis évidemment d'accord avec lui là-dessus. Il semble que cela se soit produit puisqu'il a fourni des preuves dans un cas, et je suis persuadé que d'autres pourraient en faire autant. Toutefois, je veux être juste—et c'est probablement la première fois que je puis dire du bien des députés d'en face . . .

**Une voix:** Vas-y mollo!

**M. Cossitt:** Je dois être malade aujourd'hui. Je crois que ma circonscription pourrait servir de modèle aux autres. Ainsi, le ministre d'État chargé du Commerce (M. Lumley) a pris la parole, la semaine dernière, devant la Chambre de commerce de ma circonscription, et il a annoncé l'octroi de subventions à Brockville et à Gananoque. Il a ensuite déclaré que ces subventions étaient versées par suite des instances présentées par le député de Leeds-Grenville. Je l'ai trouvé très honnête. Cela prouve qu'il y a toujours deux côtés à une médaille.

*Privilège—M. Rae*

**Une voix:** Ils ont peur de vous.

**M. Cossitt:** De toute façon, j'estime que si toutes les circonscriptions étaient traitées de la même manière que la mienne à cet égard, tout irait bien, mais ce n'est manifestement pas le cas. On pourrait résoudre le problème en versant toutes les subventions par l'entremise du député de la circonscription visée, quelque soit son allégeance politique. Par exemple, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M<sup>me</sup> Bégin), que l'on avait mise au courant de la chose, s'est trouvée dans une situation semblable et a alors déclaré que, à l'avenir, elle transmettrait les chèques par l'entremise du député de la circonscription visée, quelle que soit son allégeance. Mais elle en a été empêchée d'une façon ou d'une autre. Je pense que si les autres ministres suivaient son exemple et adoptait cette pratique, il n'y aurait plus lieu de se plaindre.

Le député néo-démocrate a raison lorsqu'il dit que nous sommes tous ici parce que nous avons été élus. Libéraux, conservateurs ou néo-démocrates, nous sommes ici pour représenter tous les gens de notre circonscription, et lorsqu'une subvention est versée à une circonscription, ce n'est pas grâce à la générosité du parti libéral ou du gouvernement, et cela n'a, en principe, rien à voir avec l'allégeance politique de cette circonscription, comme il se doit.

Je devrais sans doute me taire maintenant, car j'en ai déjà trop dit en faveur du gouvernement, ce que je ne devrais jamais faire.

**L'hon. Jim Fleming (ministre d'État (Multiculturalisme)):** Madame le Président, je n'ai pas l'intention de prolonger ce débat plus qu'il ne faut mais puisqu'il semble que je suis concerné dans une certaine mesure il serait peut-être utile que je participe à ce débat pendant quelques instants.

Mon point de vue, si je peux me permettre de l'exprimer, est que le député de Broadview-Greenwood (M. Rae) a peut-être des raisons de faire état de ses griefs mais cela ne constitue pas une question de privilège en soi. Je ne crois pas—et je pense que d'autres députés l'ont fait remarquer à l'occasion de questions de privilèges semblables au cours des dernières semaines—que l'on ait porté atteinte aux privilèges des députés de remplir leurs fonctions à la Chambre et de s'acquitter de leurs devoirs envers leurs électeurs.